

### **L'adhésion au journal *Pas à pas* :**

Le journal *Pas à pas* est non commercialisé. Il est réservé aux adhérents de l'IFY Poitou Charentes. Les adhérents des autres associations régionales de l'IFY, à jour de leurs cotisations, peuvent s'y abonner moyennant une participation annuelle de 8 € pour les 2 N°, Automne, Printemps.

La demande d'abonnement qui doit être accompagnée d'un chèque de 8 € à l'ordre de "IFY Poitou-Charentes", est à adresser à : Claudine BOULESTIN -12 La Garenne - 16 290 SAINT SATURNIN